

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
NARBONNE

DOMAINE :
FINANCES LOCALES

SOUS-DOMAINE :

DIVERS

OBJET :
ACTUALISATION

TARIFICATION DU SERVICE
DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT.
2022

Nombre de
Conseillers en
exercice : **11**

DATE DE LA
CONVOCATION :
10/11/2021

DATE DE
L'AFFICHAGE :
19/11/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE



COMMUNE MONTBRUN DES CORBIERES

N° 2021 / 30

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du conseil municipal du **MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021 à 18h15.**

Le Conseil municipal de la Commune de **Montbrun des corbières**

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Sous la Présidence de BOUTET Claude, Maire.

Présents : Guy D'ALANCON, Bertrand BACOU, Jean-Pierre BIARD, Claude BOUTET, Claude CATHARY, Stéphane FABRA, Arnaud FORT, Fabien GARCIA, Frédérique VERMEERSCH. Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Sabine FAUSTINO, Serge MANITCH.

Secrétaire : Frédérique VERMEERSCH (Adjoint au Secrétaire Serge ESQUIVA).

Le Conseil Municipal **OUI** l'exposé de son Président :

DECIDE d'appliquer les tarifs suivants :

Redevance du service de l'eau potable :

Abonnement Annuel :30.00 €

Prix de m3 d'eau :1.50 €

Taxe eau potable et Solidarité..... 0.03147 €

Redevance assainissement :

Le mètre cube consommé : 1.15 €

Taxe Pollution0.28 €

Taxe Modernisation des réseaux.....0.16 €

DIT : que ces tarifs seront applicables au rôle à recouvrer de l'exercice 2022.

VOTE : la présente délibération à 09 voix POUR (AUDEMARD D'ALANCON, BOUTET Claude, BACOU Bertrand, BIARD Jean-Pierre, CATHARY Claude, FABRA Stéphane, FORT Arnaud, GARCIA Fabien, VERMEERSCH Frédérique)

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an-ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M et compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,
Claude BOUTET.

